



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 JUIN 2015**

Présents : Annick DEZON, Eric GUTKOWSKI, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN, Josiane DURIEUX, Pascal DEGUILHEM, Claude BERNADO, Jacques MAGNE, Daniel DESMAISON, Alain SOUDEIX

Absents excusés : Marie-France REY, Fanny DESMOULIN, Cécile CLERC donne pouvoir à Morgane de SEISSAN, Philippe CHERCHOULY donne pouvoir à Alain SOUDEIX

Après lecture, le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2015 est validé

- ♦ Répartition du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales
 - 1- La Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre en Périgord (CCIVS) conserve à compter de l'année 2015, la totalité de la dotation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) afin qu'une partie du FPIC serve au versement de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et que le solde reste communautaire,
 - 2- Le versement de la Dotation de Solidarité Communautaire à chacune des communes membres de la CCIVS ne sera effectif qu'après un vote favorable du FPIC par chacun des conseils municipaux à la majorité simple et des 2/3 des membres du conseil communautaire, selon des délibérations concordantes des communes et de la Communauté,
 - 3 - Le Maire doit notifier au Président de la CCIVS cette délibération exécutoire de son conseil municipal, laquelle doit être transmise en même temps que toutes les délibérations des 17 communes et celle de la CCIVS par ses soins, au Préfet,
 - 4 - Autorisation est donnée au Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente.
- ♦ Créances irrécouvrables - admission en non valeur d'un montant de 284,60 € présenté par Mr de Vencay, trésorier de la commune (concerne des factures cantine et ordures ménagères).
- ♦ Présentation à l'assemblée du RPQS (rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable) pour l'année 2014, adopté par le syndicat du SIAEP de Tocane.
- ♦ Renouvellement du contrat à durée déterminée de Christine TERRADE à compter du 1er juillet 2015 pour une durée de 12 mois et pour un temps de travail hebdomadaire de 8h44 (5h00 pour l'entretien des bâtiments communaux et 3h44 (compétence CCIVS pour les bâtiments scolaires).



05 53 54 12 43



05 53 54 52 95

mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr

- ♦ Suite à la démission de Stéphane BOUCHEZ, conseiller municipal délégué titulaire au SIAEP, délégué suppléant du pôle technique à la commission environnement et du pôle politiques éducatives et sociales à la commission scolaire,
 - Jean-Luc PARISOT délégué suppléant est élu délégué titulaire et Morgane de SEISSAN est élue déléguée suppléante au SIAEP
 - Pascal DEGUILHEM est élu délégué suppléant du pôle technique à la commission environnement
 - Morgane de SEISSAN est élue déléguée suppléante du pôle politiques éducatives et sociales à la commission scolaire.

- ♦ Une démarche pour obtenir le label "Territoire BIO Engagé" va être entreprise. Il faut 6% des terres agricoles cultivées en bio pour y prétendre alors que la commune en compte 50%.

Questions diverses

Le SDIS (syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Saint-Astier) compte sur la commune de St Aquilin, 7 élèves pour le collège et 4 pour le lycée. Comme évoqué lors d'une précédente réunion, certaines communes sont maintenant rattachées à la CAP. Le licenciement du salarié a été envisagé mais finalement le poste est maintenu.

Signatures des membres du Conseil Municipal

Noms	Prénoms	Pouvoir donné à	Emargement	Motif non-émargement
DEZON	Annick			
GUTKOWSKI	Eric			
PARISOT	Jean-Luc			
De SEISSAN	Morgane			
DURIEUX	Josiane			
DESMAYSON	Daniel			
CHERCHOULY	Philippe	Alain SOUDEIX		
MAGNE	Jacques			
REY	Marie-France			
DESMOULIN	Fanny			
DEGUILHEM	Pascal			
BERNADO	Claude			
SOUDEIX	Alain			
CLERC	Cécile	M. de SEISSAN		